

**RETRAITES, INFLATION, ÉNERGIE, LOGEMENT, SERVICES PUBLICS, SÉCURITÉ SOCIALE, DÉSERTS MÉDICAUX...**

# LE MÉPRIS COMME MÉTHODE DE GOUVERNEMENT

> le billet

## Y AURA-T-IL DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ À NOËL ?

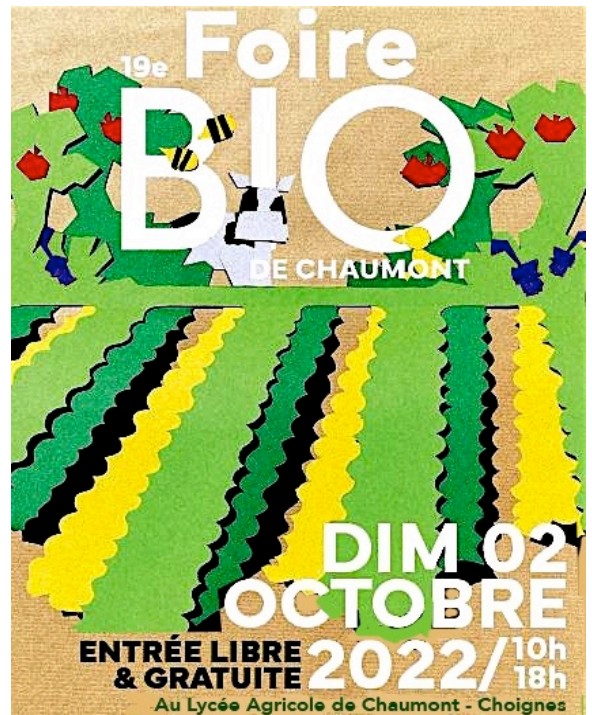


Ce n'est plus la neige qu'on attend à Noël, mais du délestage et des coupures d'électricité. L'hiver s'annonce rude pour les ménages dont 37% se chauffent au gaz et 41% à l'électricité.

Face aux folles hausses des prix, le gouvernement brandit des boucliers tarifaires, à grands coups d'argent public, pendant que du côté de la pompe à essence, les multinationales engrangent de considérables profits. Quant à ceux qui se chauffent au bois, au pellet\* ou au fioul, ils attendent toujours quelques miettes gouvernementales pour soulager leur facture.

De plus en plus d'entreprises, grandes et petites, notamment celles qui n'avaient pas un contrat bloquant les tarifs à long terme vont restreindre, voire interrompre leur production.

**SUITE PAGE 2**



## 29 L'ACTION AU RENDEZ-VOUS SEPTEMBRE



Malgré un temps maussade, près de 200 personnes se sont rassemblées, place de l'Hôtel de Ville à Chaumont à l'appel des syndicats CGT, FSU et Solidaires dans le cadre de la journée nationale d'actions du 29 septembre. Une ambiance très revendicative... En attendant d'autres rendez-vous...

## > SOMMAIRE <

### PAGE 2

**DÉSERTS MÉDICAUX: UN NOUVEAU PLACEBO ?**

**TAXE FONCIÈRE, AU MOINS 7% DE PLUS**

### PAGE 3

**L'AGGLO DE CHAUMONT S'EST RÉUNIE**

**LE PAVÉ À RACHID : UN PRÉFET À LA MER**



### PAGE 4

**AU SECOURS POPULAIRE DE LANGRES, UNE SITUATION DIFFICILE**



**CUBA, SI... AU MARIAGE HOMOSEXUEL**

**ANTHONY SMITH UN DOSSIER MONTÉ DE TOUTES PIÈCES**



## Préfet à la mer !

La France a peur. On peut même dire, sans risque de se tromper, qu'elle a les foies blancs. En effet, on apprend que, sur proposition d'Elisabeth Borne, Didier Lallement (66 ans), a été nommé secrétaire général de la Mer. Il « *exercera une mission de contrôle, d'évaluation et de prospective en matière de politique maritime* ». Comme le rappelle Théophraste R. (site Le Grand Soir), *il s'agit d'une sinécure-récompense qui permet d'être logé, nourri, transporté, payé.*

La première ministre Borne ayant ses limites (!) comme vous et moi, on peut penser que c'est Big Mac Macron à qui rien n'échappe qui est intervenu pour que son poteau Lallement puisse cumuler retraite de préfet et émoluments salés de cette nouvelle fonction.

Lallement va-t-il être à ce poste comme un poisson dans l'eau ? Nul ne le sait. On souhaite, pour éviter toute rupture affective, qu'il ait pensé à emporter quelques petits souvenirs de ses escapades parisiennes pour meubler son bureau : ici, grenades et gaz lacrymo, là, matraques et véhicules blindés.

Il faut noter l'humanisme de l'ex-préfet puisque qu'on a appris que les "lanceurs de balles de défense" LBD 40 étaient fabriqués en Suisse neutre (c'est tout dire) par Brügger & Thomet (B&T). Une balle est composée d'une substance explosive de 25 grammes de TNT et de 10 grammes de "gaz CS", qui est un gaz lacrymogène incolore. Son explosion provoque un triple effet : un effet sonore très puissant (165 décibels à 5 mètres, c'est plus qu'un avion au décollage), un effet lacrymogène, et un "effet de souffle" qui consiste en une onde de choc et en la projection de petits éclats sur des dizaines de mètres. Bref, ça éborgne, ça étripe, ça massacre, mais ça tue pas, enfin pas toujours...

On ne saurait ici oublier les redoutables et puissants canons à eaux utilisés contre les gilets jaunes. L'eau projetée à grande vitesse peut être *mélangée à des restes d'animaux issus d'abattoirs*. Il se murmure que Didier va remplacer les restes d'animaux par de la tripaille, arêtes et têtes de poisson.

On aurait pu penser qu'éloigner un tel spadassin, même à la retraite, des rues parisiennes serait un soulagement. Que nenni. Foin d'égoïsme, pensons aux sardines, flétans, congres, loups et bars (!) et aussi, car ils sont nos maritimes cousins, aux morues et maquereaux. Oui, la France a peur car avec son pedigree aussi noir que la mer à Fukushima, Lallement serait bel et bien capable d'autoriser la pêche au LBD ...

Rachid R. 28 septembre 2022

> agglo de chaumont

## ENCORE DES ÉCONOMIES SUR LE DOS DES USAGERS

Il y a lieu de s'étonner de la tournure que prend la « gouvernance de l'Agglo de Chaumont » telle que l'a désignée C. Guillemy, il y a peu. Ainsi, de ce que nous en avons appris par le quotidien local, le Conseil du mardi 27 septembre paraît n'être en tous points qu'une seconde interview du Président. Nous avons qualifiée la première (jhm du 21/09) qui donnait le ton avant tout débat sur un tas de sujets, de choix et de décisions à prendre, de mauvaise habitude. La seconde n'y déroge pas. Sous forme journalistique, par voie de citations (nombreuses et répétées) ou par le menu détaillé des conséquences, c'est le « Plan Bus » de Stéphane Martinelli qui nous est exposé en large et en travers.

Il s'agit là de nous vendre la suppression d'un quart des déplacements collectifs comme « scénario sur la base de la sobriété énergétique ». Sans nier le besoin d'ajustement dans le domaine du transport en commun, le subterfuge est, pour le moins, un peu gros. L'objectif à peine camouflé, ou l'ambition comme il nous l'est rapporté, est de viser à l'équilibre entre recettes (taxe transport + billetterie) et dépenses (DSP actuelle à Kéolis).

En finalité, la hausse excessive d'impôt initialement rejetée (un million) refait surface via « l'économie de 200 000 km » ! En l'occurrence, il n'y a économie que dans l'équilibre comptable de l'Agglo. Pour le reste, les laissés-pour-compte de ce choix devront, bon gré mal gré, se tourner vers des solutions individuelles bien éloignées de la prétendue recherche de « sobriété énergétique ». Le tout dans une optique toute tracée de **fin de l'abondance...** pour ceux qui n'en ont pas connu le début.

Peaufiné conjointement avec le délégataire privé Kéolis dont on connaît les relations socialement conflictuelles avec ses salariés, ce tour de vis était en fait à l'étude bien avant que se pose la question énergétique. Dans tous les cas, comme pour tout le service public, c'est une grave baisse programmée du transport en commun qui conduit pour l'avenir à son affaiblissement.

La remarque désobligeante, qui n'a rien d'humoristique, sur les lycéens de Decombe privés de presque tous les arrêts du bus est assez caractéristique. Comme l'est celle peu glorieuse de s'inquiéter de « l'inflation sur les salaires » (?) pour les finances des collectivités, sans pudeur envers des agents pour qui les 3,5 % *généreusement* octroyés couvrent à peine moitié de la hausse du coût de la vie. Mais l'omnipotent Maire de Rennes, Président du Pays de Chaumont, de l'Agglo, Conseiller départemental et ... Shérif de Nottingham n'a guère cure du petit peuple qu'il est censé « diriger ».

**G. TARDENOIS**

> inflation

## ET QUI PAIE LA NOTE DES TRANSPORTS ?

En un an, la fortune de Rodolphe Saadé est passée de 6 à 36 milliards d'euros. De quoi faire de lui le 5ème homme le plus riche de France. Une progression fulgurante liée à l'explosion du prix du transport des conteneurs. Explosion qui alimente fortement la hausse des prix. Appauvrir le plus grand nombre pour s'enrichir : c'est ça l'inflation !

## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tél : .....

Mail [secretariat@cgtretraites-chaumont.fr](mailto:secretariat@cgtretraites-chaumont.fr) Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Gal Leclerc 52000 Chaumont

## > Langres

### SITUATION DIFFICILE AU SECOURS POPULAIRE

L'antenne langroise du Secours Populaire comme, semble-t-il, toutes celles de Haute-Marne, a vu le nombre de familles qui ont besoin d'aide pratiquement doubler en un an.

De plus en plus de retraités (surtout des femmes) et de familles monoparentales (encore des femmes) viennent nous rencontrer.

Il y a de quoi s'inquiéter quand on sait que les fonds attribués par l'Europe ne vont pas augmenter, ils vont même diminuer, que les donateurs, eux aussi, voient leur niveau de vie baisser et seront donc moins généreux.

On peut se faire du mouron pour les mois à venir qui vont être très durs pour les personnes en difficultés avec un "S". Parce que, pour ces citoyens, les soucis financiers engendrent d'autres problèmes : santé, psychologiques, isolement, éducation...

Sans argent, on n'a pas d'accès à la culture, aux sports, aux loisirs. Quand on pense : « qu'est-ce qu'on va pouvoir manger à midi ? Est-ce qu'on pourra payer la facture d'électricité ? Est-ce que j'ai encore assez pour acheter une bouteille de gaz ? », notre esprit n'est plus en capacité de s'ouvrir à autre chose et de se projeter dans l'avenir.

Les bénévoles du Secours Populaire ne sont pas là uniquement pour permettre de manger, mais aussi pour discuter, offrir un moment de détente, un sourire voire quelquefois des éclats de rire.

C'est bon pour le moral, peut-être pas autant qu'un petit don !

**SYLVIE DUFORT**



## > Cuba Si !

### CUBA DIT OUI AU MARIAGE HOMOSEXUEL

Le nouveau code de la famille cubain, qui inclut le mariage homosexuel et la gestation pour autrui, a été "approuvé" par référendum. La participation s'est établie à 74,01%, avec 66,87% en faveur du texte, et 33,13% contre. La nouvelle loi devait obtenir plus de 50% pour être approuvée et entrer en vigueur.

Le texte, qui remplace désormais l'ancien code de la famille datant de 1975, est un des plus progressistes d'Amérique latine en matière de droits sociétaux. Il définit le mariage comme l'union de "deux personnes", légalisant ainsi le mariage homosexuel, et autorise l'adoption homoparentale.

Il renforce les droits des enfants, des personnes âgées et des handicapés, et introduit la possibilité de reconnaître légalement plusieurs pères et mères, outre les parents biologiques. Il autorise enfin la gestation pour autrui "solidaire", à savoir sans fins lucratives. (site Orange)

## > libertés

### ANTHONY SMITH : UN DOSSIER VIDE

En avril 2020, l'Inspecteur du travail Anthony Smith avait été suspendu de ses fonctions par la ministre du Travail Muriel Pénicaud pour avoir demandé des mesures de protection de la santé - dont la mise à disposition de masques - pour des salariés d'une association d'aide à domicile de Reims où il exerçait.

Après 4 mois de suspension, Elisabeth Borne, alors ministre du Travail, le sanctionnera d'une mutation

disciplinaire dans un placard à 200 km de chez lui.

L'immense bataille et la campagne massive de soutien fera reculer la ministre qui « allégera » la sanction découlant d'une procédure « ni faite, ni à faire », selon ses propres termes.

Affecté d'office à l'Inspection du travail de Bar-le-Duc, dans la Meuse, le 1er octobre 2020, Anthony a saisi le Tribunal Administratif de Nancy pour contester cette sanction disciplinaire inique.

L'affaire a donc été jugée le 28 septembre. Elle a été mise en délibéré. La rapporteure publique a requis l'annulation de la sanction, ce qui laisse supposer une issue positive à cette affaire. À la sortie du tribunal, devant près de 200 personnes venues en soutien, Anthony Smith a fait part de sa satisfaction : « les conclusions de la rapporteure publique sont claires et j'espère qu'on obtiendra l'annulation ». Son avocat a pour sa part dénoncé un dossier monté de toutes pièces visant à discréditer le syndicat CGT dont Anthony Smith est adhérent. L'affaire est en délibéré jusqu'au 19 octobre.

## > idées fausses

### « ON A OUVERT NOS PRESTATIONS DE SOLIDARITÉ AU MONDE ENTIER ». FAUX !

Les élus d'extrême droite veulent réserver l'essentiel des prestations sociales non contributives aux seuls Français.

Le RSA, accessible aux personnes âgées de plus de 25 ans, n'est accordé aux étrangers (hors Union européenne) qu'à la condition d'avoir, depuis au moins cinq ans, un titre de séjour permettant de travailler en France, d'avoir le statut de réfugié ou d'être titulaire de la carte de résident.

Contrairement aux réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants en situation irrégulière ne sont éligibles ni à une allocation familiale ni au RSA. Ils peuvent néanmoins bénéficier de l'Aide aux demandeurs d'asile (ADA) dont le montant varie en fonction de la composition familiale et des ressources.

Elle s'élève à un forfait de 6,80 euros par jour pour une personne seule sans enfant, soit 206,83 euros par mois (+3,40 euros par jour par personne supplémentaire dans la famille). Un supplément de 7,40 euros par jour par adulte vient s'y ajouter lorsque le demandeur de l'ADA a accepté l'offre de prise en charge, manifesté un besoin d'hébergement mais n'y a pas accès.

## > Expo d'Octobre retenez les dates

### JEAN-CLAUDE BLANCHARD



**SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022 • DE 10H À 19H**

**VERNISSAGE VENDREDI 14 OCTOBRE À 18H30**

**MAISON DES CARMÉLITES 83 rue Victoire de la Marne 52000 Chaumont**

Exposition d'Octobre